LE BUREAU

Nous sommes actifs dans l'aménagement du territoire et l'urbanisme depuis notre fondation en 1999. Nous sommes au service tant auprès de collectivités publiques que des clients privés.

Au fil des années, nos activités et mandats n'ont cessé de se diversifier, allant de la révision de PAL au plans de quartier, en passant par des études de valorisation de centre village et de la planification régionale. L'année 2018 marque un tournant puisqu'un partenariat est concrétisé avec le bureau CSD INGÉNIEURS SA, permettant ainsi une synergie de compétences, notamment en mobilité et protection environnementale.

Sous la direction de Pietro Jaeggli, notre équipe est composée de professionnels aux profils variés et complémentaires (architecte, géographe, urbaniste, géomaticien) maîtrisant des projets complexes et interdisciplinaires.

Federico Coca
Architecte-urbaniste ETSA

Doriane Kittel
Géographe
Spécialiste SIG

Pietro Jaeggli
Directeur
Urbaniste FSU, REG A

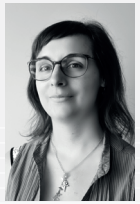

Amélie Dubé
Urbaniste

Edouard Nuoffer
Géographe-urbaniste

Membre du groupe
CSDINGENIEURS
INGÉNIEUX PAR NATURE

NOS VALEURS

- **Le développement durable**
  Notre philosophie est basée sur la durabilité. Le défi actuel de l'humanité est de trouver un modèle de développement qui garantisse une qualité de vie satisfaisante dans le respect de la nature.

  Les principes durables sont alors intégrés à nos études et nos pratiques, que ce soit du point de vue économique, social ou environnemental.

- **L'écoute et la communication**
  La prise en compte des sensibilités régionales et communales ainsi que la connaissance approfondie du territoire, de ses habitants et des besoins des différents groupes sociaux sont primordiaux.

  Le maintien d'une politique de transparence basée sur l'information et la communication pour une meilleure compréhension auprès de la population des enjeux liés à l'aménagement et des décisions prises par les autorités.

- **La connaissance du territoire et la préservation**
  Nous avons la volonté de bien connaître le territoire sur lequel nous travaillons. Nous commençons par des recherches historiques, travail de relevé de terrain, dossiers photos, études paysagères, etc.

  Nous accordons de l'importance aux propositions d'aménagement et des choix de matériaux adaptés aux caractéristiques et à la valeur du lieu.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / TRANSPORTS / ENVIRONNEMENT
Urbasol

Urbasol SA
Route Jo-Siffert 4
1762 Givisiez

+41 26 466 22 33
info@urbasol.ch

www.urbasol.ch

photo © Marco Valsangiacomo

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / TRANSPORTS / ENVIRONNEMENT
Urbasol

AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSPORTS
ENVIRONNEMENT

ECHELLES D'INTERVENTION

Aménagement régional

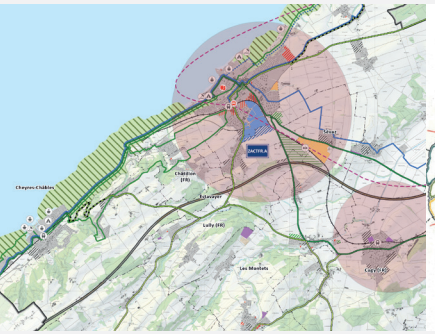

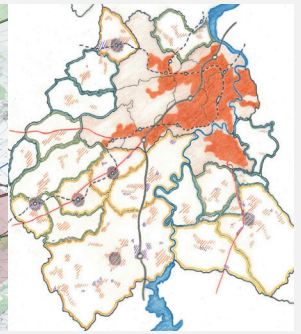

L'aménagement régional se situe entre l'échelle de planification communale et cantonale. Il permet de tisser le lien entre ces différentes échelles. Les thématiques habituellement traitées portent sur :

- L'urbanisation ;
- La gestion des zones d'activités et le développement des infrastructures publiques ;
- La desserte en transports publics et le renforcement du réseau de mobilité douce ;
- Les pôles touristiques, identités patrimoniales, etc.

Nos prestations

- **Plans directeurs régionaux (PDR) ;**
- **Planification et gestion régionale des zones d'activités ;**
- **Concept d'aménagement et valorisation des rives du lac ;**
- **Analyses d'opportunité et de faisabilité d'infrastructures publiques.**

Aménagement local

L'aménagement local se situe à l'échelle des communes. C'est en établissant leur plan d'aménagement local (PAL) que les communes planifient le développement de leur territoire en tenant compte des besoins actuels et futurs. Urbasol accompagne de nombreuses communes dans ce processus afin de développer une vision et des objectifs à long terme ainsi que pour spatialiser les décisions communales et actualiser leurs outils de gestion du territoire :

- Plan d'affectation des zones (PAZ) ;
- Plan directeur communal (PDCom) ;
- Règlement communal d'urbanisme (RCU).

Nos prestations

En sus des PAL, Urbasol propose un large panel d'expertises à l'échelle locale :

- **Inventaire des biotopes ;**
- **Études de densification ;**
- **Étude de valorisation des centres villages, traversées de localité ;**
- **Harmonisation des PAL de communes fusionnées ;**
- **Plans énergie et climat.**

Aménagement de détail

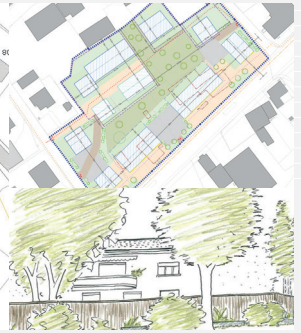

L'aménagement de détail permet un traitement plus fin de quartiers, d'îlots ou de secteurs. Chaque outil à disposition possède ses mécanismes propres et garantit une intégration cohérente des projets selon différents aspects :

- Aires d'implantation, accès, équipements ;
- Contraintes architecturales et environnementales ;
- Espaces verts et aménagements paysagers ;
- Mixité sociale.

Nos prestations

- **Plan d'aménagement de détail (PAD) et de quartier (PQ) ;**
- **Élaboration de permis d'équipement de détails (PED) et de masterplans ;**
- **Organisation de mandats d'études parallèles (MEP) ;**
- **Analyse des demandes de permis de construire ;**
- **Aménagement des espaces publics.**

Prestations "toutes échelles"

Systèmes d'information géographique (SIG)

- **Élaboration d'analyses spatiales ;**
- **Création et gestion de SIT communaux ;**
- **Récolte et diffusion de données géoréférencées.**

Processus participatif et communication

- **Processus et ateliers participatifs ;**
- **Sondage auprès de la population ;**
- **Séances d'information publique.**

Accompagnement des projets et Assistance à la maîtrise d'ouvrage

- **Vérification de la conformité des projets aux normes et réglementations en vigueur ;**
- **Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour des procédures de marchés publics ;**
- **Organisation, conseil et suivi de projets.**

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / TRANSPORTS / ENVIRONNEMENT

Urbasol

AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSPORTS
ENVIRONNEMENT